

Réf: Dossier 135724

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORA BATIMENT »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan – Abobo Dokui Après
la grande pharmacie du Dokui, En face de la station
Shell., Lot 122, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORA BATIMENT »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Construction Bâtiment
- Vente de bois
- Quincaillerie
- Commerce général
- Fourniture de bureau
- Imprimerie
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

la prise en location gérance de tous fonds de commerce

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan – Abobo Dokui Après la grande pharmacie du Dokui, En face de la station Shell., Lot 122, Ilot 08

Dirigeant(s) M ABDOULAYE ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11401 du 15/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71297/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

